

Prévenir et lutter contre le décrochage scolaire en sections technologiques (STL et ST2S)

Septembre 2017

Introduction

Introduction

La prévention du décrochage scolaire est devenue une question prioritaire de l'éducation nationale. Si la lutte contre l'absentéisme est un des éléments de la prévention du décrochage scolaire, elle n'est pas la seule. Il est nécessaire d'y ajouter **une démarche pédagogique et éducative globale.**

Le décrochage scolaire est une préoccupation de plus en plus prégnante dans nos sections technologiques. La prévention et la lutte contre le décrochage scolaire nécessite une prise en charge collective. Toutefois, de **nombreuses actions peuvent être mises en place par les enseignants au sein de leur classe**. Un groupe de travail académique a donc été constitué afin de réfléchir sur **les moyens qui peuvent être mis en place au sein de la classe pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire**.

Constitution du groupe de travail

Le groupe de travail académique a été constitué avec des enseignants volontaires de la discipline intervenant en pré-bac et/ou en post-bac sous la direction de **Madame FALLER Isabelle** (IA-IPR Biotechnologies – Biochimie biologie).

Les enseignants ayant participé au groupe de travail académique sont les suivants :

- **Catherine DAHM-DUPUIS** (Lycée Jean ROSTAND Strasbourg),
- **Patricia LAURENÇOT-MICHEL** (Lycée Jean ROSTAND Strasbourg),
- **Éric BOUVIER** (Lycée Jean ROSTAND Strasbourg),
- **Céline LANG** (Lycée Jean Jacques HENNER Altkirch),
- **Évelyne MARQUAT** (Lycée LAVOISIER Mulhouse),
- **Karim ZITOUNI** (Lycée LAVOISIER Mulhouse),
- **Jamel ZAIDI** (Lycée MONTAIGNE Mulhouse).

Objectifs du groupe de travail

- **Objectif général** : sensibiliser les enseignants de la discipline sur le décrochage scolaire dans un but préventif.
- **Objectifs spécifiques** :
 - ▶ informer les enseignants sur le décrochage scolaire,
 - ▶ proposer des moyens et des outils de repérages,
 - ▶ proposer des moyens de communications,
 - ▶ proposer des moyens d'action au sein de la classe.

Méthodes d'investigation

- **Recherche documentaire** : rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale « Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée », conférence et diaporama de Monsieur FLAVIER Éric (Maître de conférence à l'ESPE de Strasbourg)...
- **Vidéos.**
- **Témoignages** d'une élève atteinte de phobie scolaire et de sa mère.
- **Entretien** avec Monsieur FLAVIER Éric (enseignant-chercheur spécialisé dans la lutte contre le décrochage scolaire).

Informations générales

Définition

Le décrochage scolaire est un processus qui conduit un jeune en formation initiale à se détacher du système de formation jusqu'à le quitter avant d'avoir obtenu un diplôme.

Décrochage scolaire en France (2016)

- **98 000** jeunes sortent chaque année du système scolaire.
- **494 000** jeunes de 16 à 24 ans sont en situation de décrochage scolaire.
- le coût estimé d'un élève décrocheur tout au long de sa vie est de **230 000 euros**.
- **l'âge de 16 ans** est celui qui concentre le plus grand nombre d'élèves décrocheurs.

Film documentaire sur le décrochage scolaire

Réalisatrice : Virginie SACLIER
(Aximée productions)

La plupart des élèves qui quittent leur scolarité avant l'obtention d'un diplôme, rapportent leur manque d'intérêt pour une école qui décourage, qui «fait mal» et qui perd son sens, au point d'être pensée inutile. Les décrocheurs fuient un moule qui ne leur convient pas et un système qui sabre leurs projets.

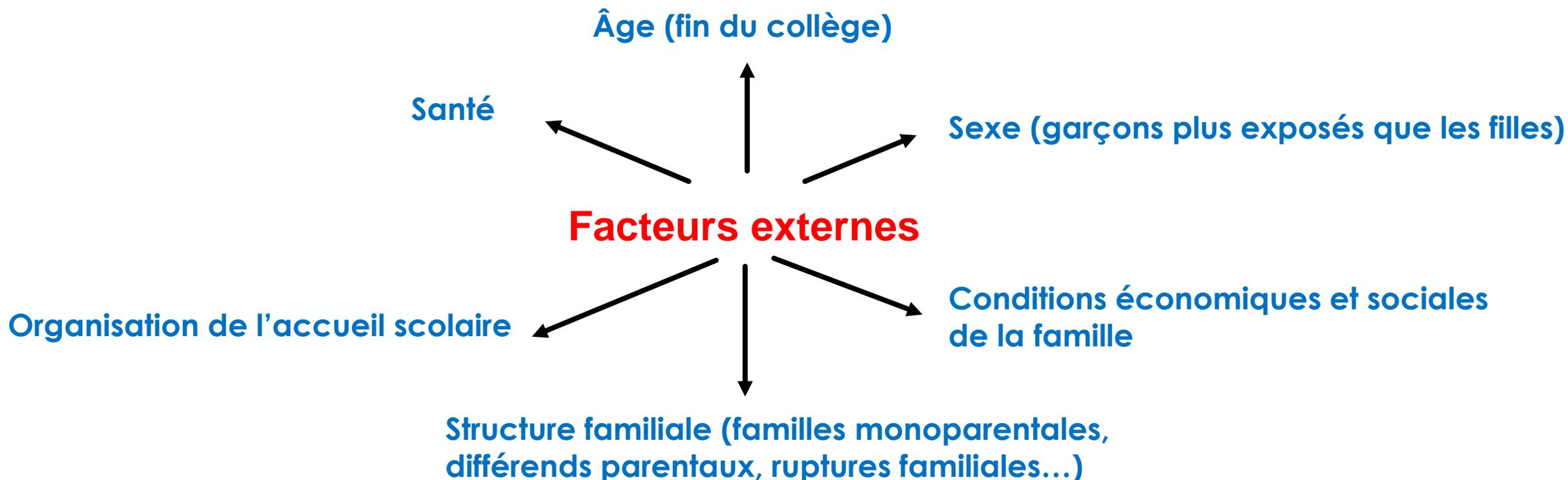
C'est ce qu'a vécu la réalisatrice avec son fils Raphaël en classe de troisième.

Documentaire (52 min)

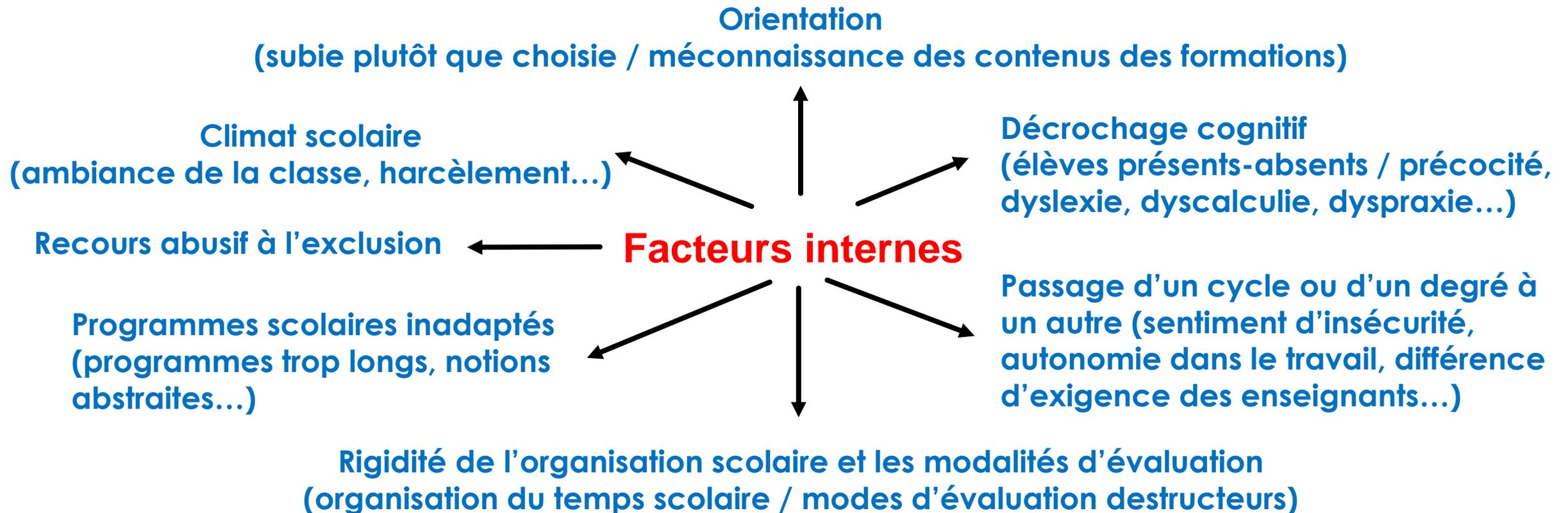
Processus complexe et multifactoriel

Le décrochage scolaire n'est pas la production d'un instant : c'est **un processus complexe** qui s'alimente de **causes diverses**, tout au long du temps de la scolarité du jeune.

Facteurs externes : facteurs sur lesquels l'école a très peu de moyens d'action

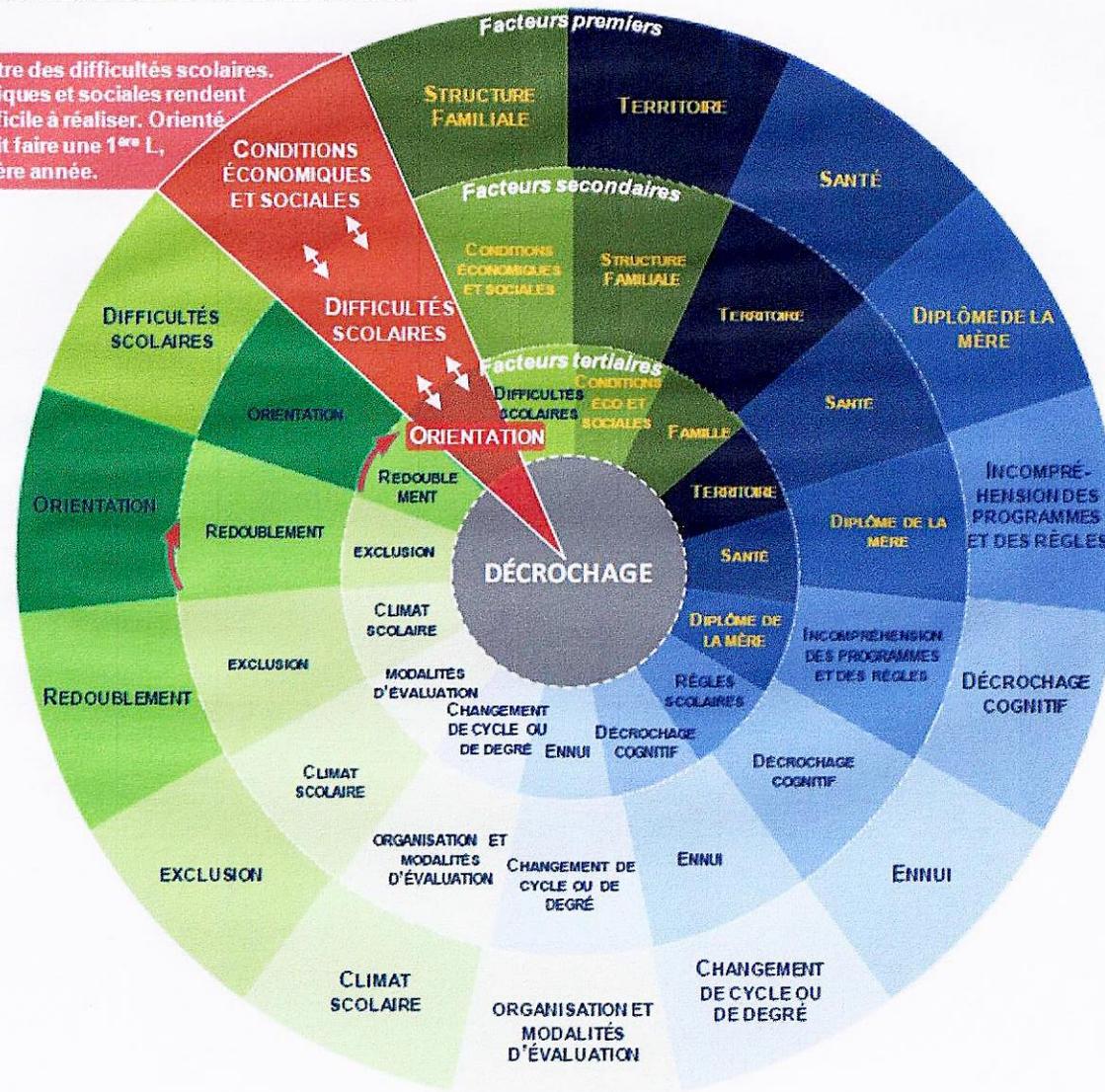


Facteurs internes : facteurs sur lesquels l'école a de nombreux moyens d'action



Processus multifactoriel

Dès la 6^{ème}, Paul rencontre des difficultés scolaires. Ses conditions économiques et sociales rendent le travail à la maison difficile à réaliser. Orienté en CAP alors qu'il voulait faire une 1^{ère} L, il décroche dès la première année.



La « roue du décrochage scolaire »
Rapport de diagnostic, Degesco, 2013

Différents types de décrocheurs

Janosz et al. (2000) identifient **quatre groupes de décrocheurs potentiels** en fonction des trois dimensions suivantes :

- l'engagement face à la scolarisation,
- l'adaptation scolaire comportementale,
- le rendement scolaire.

➤ **Les décrocheurs discrets (40 %)**

- Ils aiment l'école, sont engagés, ne présentent aucun problèmes comportementaux et ils ont un rendement scolaire un peu faible.
- Les interventions optimales sont au niveau des supports pédagogiques visant à accroître leurs performances scolaires (aide aux devoirs, enseignement individualisé, pédagogie de coopération...)

➤ **Les décrocheurs inadaptés (40 %)**

- Ils présentent des échecs scolaires, des problèmes comportementaux et délinquants et proviennent de familles difficiles.
- Des interventions intensives et multidimensionnelles au niveau psychosocial et visant à favoriser la réussite scolaire sont nécessaires.

➤ **Les décrocheurs désengagés (10 %)**

- Ils ne présentent pas de problèmes de comportement et ont des notes dans la moyenne, mais sont très désengagés face à leur scolarité.
- Les interventions doivent surtout viser l'accroissement de la motivation.

➤ **Les décrocheurs sous-performants (10 %)**

- Ils sont en situation d'échec scolaire et sont désengagés face à leur scolarité. Ils présentent des troubles d'apprentissage, mais aucun trouble de comportement.
- Des évaluations et des interventions individuelles en profondeur sont nécessaires pour espérer accroître l'engagement et le succès. Le dépistage rapide des difficultés est particulièrement important pour ces enfants.

Conséquences du décrochage scolaire

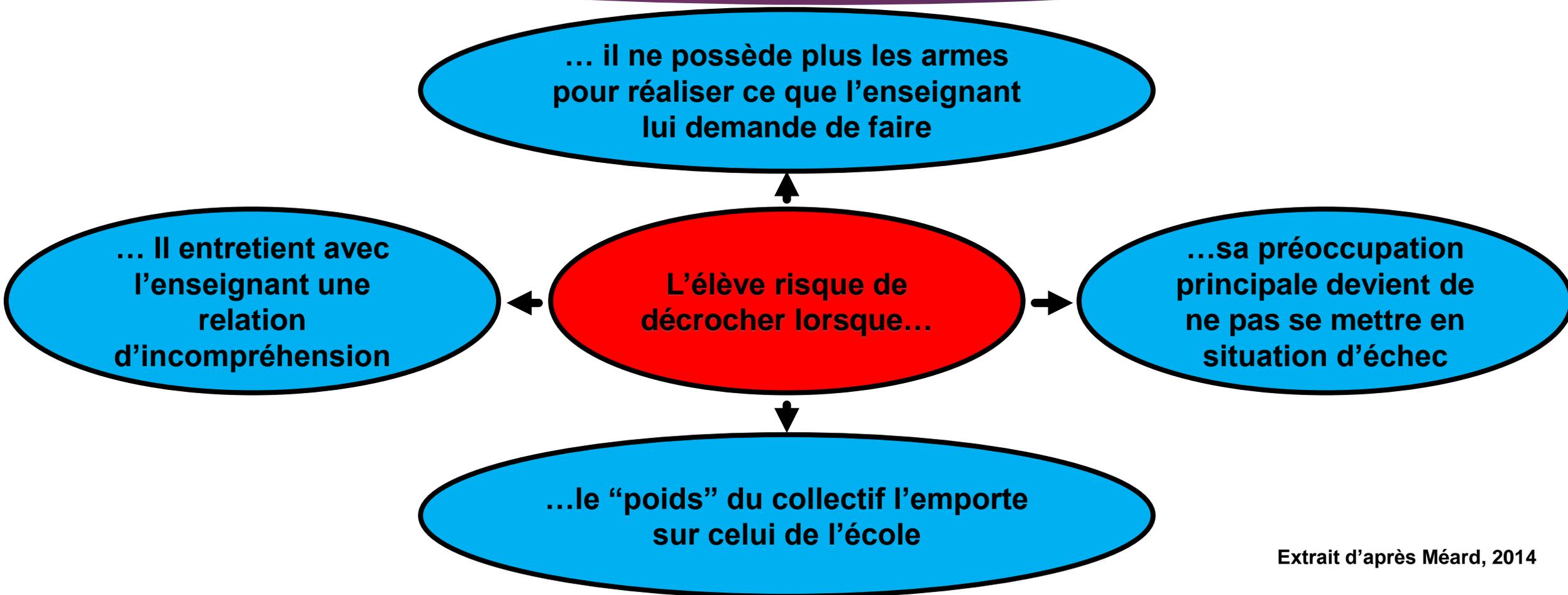
Les jeunes en situation de décrochage sont dans **une situation de souffrance à l'école** liée à la non-valorisation de leurs talents. Le décrochage constitue **un préjudice psychologique important en termes d'estime de soi** engendrant **une dévalorisation et une démotivation**. L'école est alors rejetée en tant qu'institution par ces jeunes qu'il est ensuite très difficile de faire revenir en formation.

Principales étapes pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

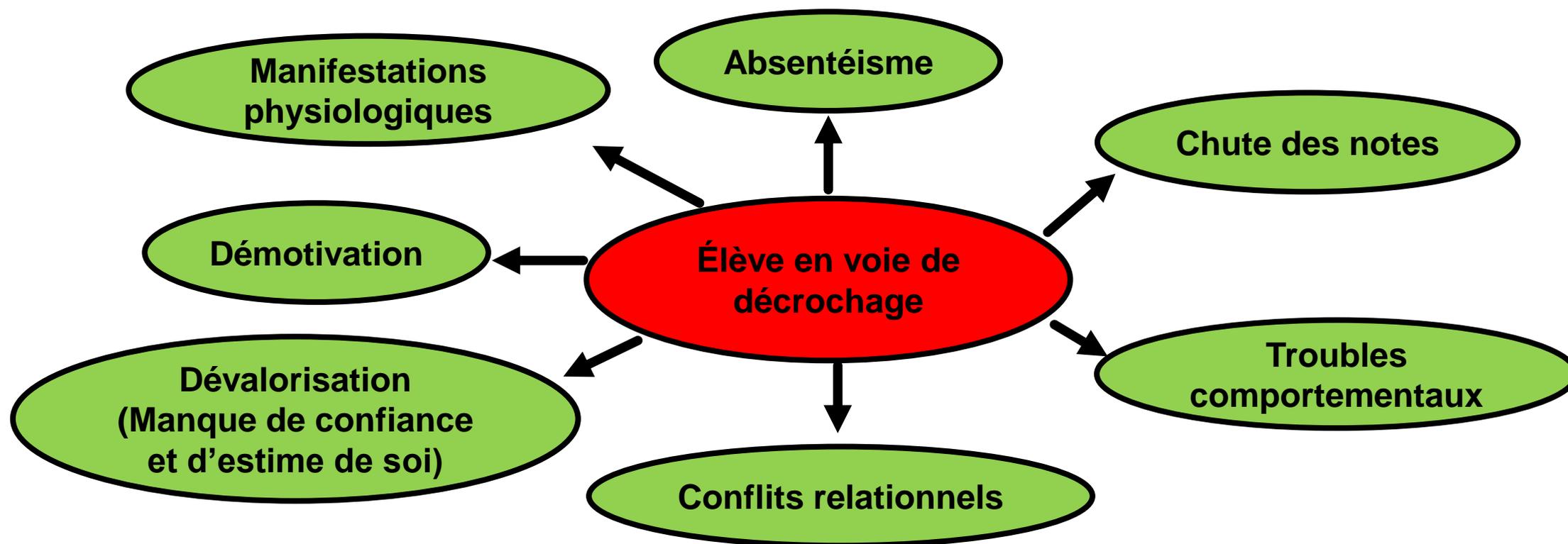
- **Diagnostic** : il permet de comprendre dans sa pluralité la situation d'un élève en voie de décrochage pour le faire renouer au plus vite avec les apprentissages.
- **Prévention** : elle repose sur la mise en œuvre de plusieurs actions permettant de conduire l'élève présentant un risque de rupture scolaire et de déscolarisation vers un diplôme de fin de cycle et de limiter sa sortie prématurée du système scolaire.
- **Prise en charge** : elle repose sur la mise en œuvre de plusieurs actions permettant le retour en formation d'un élève décrocheur.

Prévenir le décrochage scolaire dans la classe : moyens et outils de repérage

Quand le décrochage scolaire naît dans la classe



Diagnostic : signes d'alerte permettant de repérer un élève en voie de décrochage



- ⇒ absentéisme (fuite des cours, absentéisme sélectif, absentéisme aux devoirs...),
- ⇒ chute des notes,
- ⇒ troubles comportementaux (positionnement dans la classe, absence de participation, hyperactivité, automutilation...),
- ⇒ conflits relationnels,
- ⇒ dévalorisation (manque d'estime de soi et de confiance en soi),
- ⇒ démotivation,
- ⇒ manifestations physiologiques récurrentes : maux de ventre, migraine, pâleur...

Outil de diagnostic : le questionnaire LYCAM (LE LYCÉE ÇA M'INTÉRESSE)

Le LYCAM est un questionnaire qui permet un **dépistage précoce des élèves susceptibles d'abandonner l'école** et une mise en place d'actions en fonction du besoin de soutien repéré.

Le diagnostic peut être posé à un niveau **individuel** ou **collectif**.

Le score obtenu est un **indicateur général de la situation de l'élève** en regard de **sa probabilité d'abandonner l'école**.

Questionnaire

Le questionnaire est élaboré sur la base de 7 dimensions :

- **AF : Attitude de la Famille par rapport à l'école** (rôle de la famille dans la scolarité).
- **PS : Projets Scolaires** (projets aux regard des études, du goût pour l'école, le niveau d'aspiration).
- **RS : Rendement Scolaire** (auto-évaluation par l'élève de ses capacités de travail et performances scolaires).
- **CS : Confiance en Soi** (à l'égard des possibilités de réussite scolaire).

- **AB** : **AB**sentéisme (attitudes et comportements liés à la fréquentation scolaire, acceptation ou non acceptation des normes du lycée),
- **BS** : **B**esoin de **S**outien de la part des enseignants (qualité des relations de l'élève avec les membres de l'équipe éducative).
- **IE** : **I**ntérêt pour l'**É**cole (intérêt de l'élève pour ses études et pour sa vie scolaire).

La passation du questionnaire dure entre **30** et **40 minutes**.

Ces 7 critères sont évalués sur **une échelle de 1 à 8** selon le critère et **le maximum totalisé peut atteindre 41**.

Les résultats globaux déterminent **un seuil de risque**.

- Si le score total est compris entre 10 et 18, **le risque de décrochage est modéré**.
- Au-delà de 18, **le risque devient élevé**.

Exemple de tableau récapitulatif LYCAM (source académie de Clermont-Ferrand)

RÉSULTATS PASSATION DU LYCAM - 2 nd e TISEC - 04/01/2012								
THEMES DES CHAMPS ETUDIÉS	Attitude de la famille par rapport à l'école	Projets scolaires	Rendement scolaire	Confiance en soi	Absentéisme	Besoin de soutien des enseignants	Intérêt pour l'école	SCORE TOTAL
SEUIL DE RISQUE	score \geq 2	score \geq 4	score \geq 2	score \geq 3	score \geq 2	score \geq 3	score \geq 2	score \geq 18
Elève B. G.	0/5	4/8	3/5	4/5	3/6	6/6	2/6	25/41
Elève B. N.	2/5	2/8	2/5	3/5	0/6	0/6	3/6	12/41
Elève C. A.	0/5	0/8	3/5	3/5	1/6	3/6	1/6	11/41
Elève D. A.	2/5	6/8	2/5	1/5	1/6	0/6	1/6	13/41
Elève F. J.	1/5	6/8	2/5	2/5	1/6	4/6	3/6	19/41
Elève F. N.	0/5	1/8	1/5	0/5	1/6	0/6	2/6	5/41
Elève M. S.	1/5	3/8	2/5	4/5	4/6	2/6	3/6	19/41
Elève M. J.	1/5	7/8	4/5	4/5	6/6	4/6	6/6	32/41
Elève N. A.	1/5	0/8	3/5	2/5	0/6	0/6	3/6	9/41
Elève R. H.	0/5	3/8	1/5	0/5	1/6	4/6	4/6	13/41
Elève V. G.	3/5	7/8	4/5	5/5	5/6	6/6	6/6	36/41
Elève Z. P.	0/5	2/8	2/5	3/5	3/6	2/6	2/6	14/41

Lecture : L'élève Z.P présente un risque modéré de décrochage (14/41) lié essentiellement au rendement scolaire ($RS \geq 2$), à un manque de confiance en lui ($CS \geq 3$), une difficile acceptation des normes du lycée ($AB \geq 2$) et un manque d'intérêt pour l'école ($IE \geq 2$). Les élèves M.J. et V.G. sont en phase de décrochage avec des scores respectifs de 32/41 et 36/41.

Le LYCAM permet **un diagnostic individuel et collectif.**

- **Individuellement**

- Le score global obtenu au questionnaire est **un indicateur général du risque d'abandon de l'élève.**
- Le score par dimension permet **d'identifier les dimensions qui posent un problème à chaque élève.**
- La nature de ses réponses nous renseigne sur **ses difficultés, sa demande et la remédiation possible.**
- L'outil Lycam devient **un support intéressant pour un entretien individuel** dans la mesure où les réponses ont été établies par le jeune lui-même, qu'elles soient complètement sincères ou non.

- **Collectivement**

Un traitement par classe, comme pour l'ensemble des classes, met en évidence :

- **la répartition des élèves** en fonction de l'importance du risque,
- **le pourcentage des élèves au-dessus du seuil de significativité** par dimension.

Questionnaire LYCAM réalisé sur l'ensemble des élèves du lycée Montaigne (Mulhouse)

- **Comment exploiter le questionnaire LYCAM au sein de nos classes?**
 - Réaliser ce questionnaire en début de cycle (2^{nde} ou 1^{ère}, BTS1).
 - Collaborer avec les COP pour le traitement et l'exploitation des données.
 - Repérer précocement les élèves en voie de décrochage scolaire et proposer un entretien individuel.
 - Mettre en place un suivi hebdomadaire des absences, du comportement et des résultats de l'élève en partenariat avec les CPE et la vie scolaire de l'établissement.

Prévention

Prévention

Elle consiste à mettre en œuvre des actions qui vont conduire l'élève à :

- **prendre conscience de son potentiel actuel** : des compétences acquises et non acquises, des attitudes favorables et des freins à sa scolarité, à son projet professionnel,
- **retrouver une image positive de lui-même** et le sens d'un projet scolaire et professionnel, le goût et la volonté de progresser,
- **situer les progrès à réaliser**, les forces sur lesquelles il peut s'appuyer,
- **s'approprier des outils et des méthodes** afin de développer son autonomie.

Exemples de moyens d'action

- **Actions permettant l'intégration des élèves, de solidariser le groupe et d'établir une relation de confiance avec les enseignants :**
 - sorties scolaires d'une journée (exemples : visite du musée de l'anatomie de Bâle, sortie accrobranche au parc aventure de Kruth...),
 - voyages scolaires (exemples : visite de Paris, visite de Genève...),
 - action se solidarité (exemples : téléthon, récupération de dons pour la banque alimentaire, de vêtements pour le secours populaire, de matériel scolaire pour une école au Kivu (Congo))...

- jeu de présentation,
- visites d'entreprises,
- balades,
- apéritif d'orientation avec des anciens élèves...

Exemples de journées d'intégration réalisées au lycée Montaigne



Visite du musée d'anatomie de Bâle



Sortie accrobranche à Kruth

Exemples de voyages scolaires réalisés au lycée Montaigne



Voyage à Paris (3 jours)



Voyage à Genève (3 jours)

- **Actions permettant la recherche ou la confirmation d'un projet professionnel (orientation post-bac) :**

- présentation des différentes formations dans le cadre des séances d'accompagnement personnalisé,
- intervention de professionnels au sein de la classe (COP, infirmière, éducateur spécialisé, assistante sociale...),
- participation aux journées des carrières et des formations, au forum des métiers et carrières du secteur sanitaire et social (mise à disposition du guide),
- visite d'observation en milieu professionnel (exemple : visite de l'hôpital de Breisach à Fribourg).



LE FORUM DES MÉTIERS ET CARRIÈRES DU SECTEUR SANITAIRE ET SOCIAL 2016 VOUS CONCERNE

La Région Grand Est, en collaboration avec le Rectorat, la DRDJSCS, la DRAAF, l'ARS, l'ONISEP, les départements, les employeurs et les organismes de formation du secteur, organise sa 4^e édition du forum des métiers et carrières du secteur sanitaire et social en novembre 2016.

Ce forum a pour ambition de vous présenter les métiers de ce secteur, leurs voies d'accès quels que soient votre niveau ou votre statut, et les possibilités d'évolution.

Vous pourrez **rencontrer** des organismes de formation, **bénéficier des témoignages** de professionnels en activité dans ce secteur, **échanger** avec des étudiants en formation, **être renseigné(e)** sur les prises en charge des cursus, et être **conseillé(e)** personnellement par des professionnels de l'orientation et de l'emploi.

LES MÉTIERS ET LEURS ENVIRONNEMENTS QUI SERONT REPRÉSENTÉS

Les métiers présentés s'exercent dans des structures et des conditions diverses. Ils sont ici répertoriés à la fois par environnement professionnel dans lesquels ils sont représentés et par niveau de formation. Plusieurs diplômes ont été identifiés par un * comme étant concernés par la réforme licence / maîtrise / doctorat (L/M/D) : leurs niveaux pourraient changer à l'avenir.



Les métiers du soutien à l'autonomie

Les métiers de l'intervention auprès des personnes en perte d'autonomie, âgées et/ou handicapées : les professionnels exercent auprès de personnes en perte d'autonomie dans des établissements d'accueil, d'hébergement ou à leur domicile.

- Niveau V : Agent de service, Accompagnant Educatif et Social, Aide Soignant(e), Ambulancier(e), Assistant(e) de soins en gérontologie **, Moniteur(trice) Technique d'Atelier, Assistant de Vie
- Niveau IV : Animateur(trice) Social(e), Moniteur(trice) Educateur(trice), Secrétaire médical(e)
- Niveau III : Assistant(e) de Service Social, Audioprothésiste, Cadre de Santé*, Conseiller(e) en Economie Sociale Familiale, Diététicien(ne), Educateur(trice) de Jeunes Enfants, Educateur(trice) Spécialisé(e), Educateur(trice) Technique Spécialisé(e), Encadrant(e) Intermédiaire de l'intervention à domicile, Masseur(euse) Kinésithérapeute*, Psychomotricien(ne)*
- Niveau II : Cadre et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, Infirmier(e), Médiateur(trice) Familiale(e) ; Ergothérapeute
- Niveau I : Cadre Développeur(euse) du Secteur Social, Directeur(trice) d'établissement ou de service d'intervention sociale.

* dans le cadre du processus LMD, ces formations seront probablement réformées

** spécialisation pour les Aides Médico-Psychologiques et Aides Soignants par le biais de la formation continue.



Les métiers de la petite enfance

Les métiers de la petite enfance : ces métiers s'exercent auprès d'enfants de moins de 7 ans et de leurs familles, le plus souvent dans les établissements d'accueil de la petite enfance, dans les établissements médico-sociaux ou dans les hôpitaux.

- Niveau V : Agent de Service, Assistant(e) Familial(e), Auxiliaire de Puériculture, Assistant(e) maternel(ne)
- Niveau IV : Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale
- Niveau III : Cadre de Santé*, Conseiller(e) en Economie Sociale Familiale, Diététicien(ne), Educateur(trice) de Jeunes Enfants, Infirmier(e) puériculteur(trice)*, Infirmier(e) de bloc opératoire
- Niveau II : Cadre et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, Infirmier(e)
- Niveau I : Directeur(trice) d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale, Sage Femme.

* dans le cadre du processus L/M/D, ces formations seront probablement réformées



Les métiers de l'intervention sociale et familiale

Les métiers de l'intervention sociale et familiale : ces professionnels interviennent auprès des familles ayant certaines difficultés, afin de les soutenir dans leurs démarches quotidiennes. Ils exercent au sein même d'une famille, au domicile d'une personne, dans un établissement ou service d'action sociale ou en milieu hospitalier.

- Niveau V : Accompagnant Educatif et Social, Assistant(e) Familial(e), Auxiliaire de Puériculture
- Niveau IV : Animateur(trice) Social(e), Moniteur(trice) Educateur(trice), Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale
- Niveau III : Assistant(e) de Service Social, Conseiller(e) en Economie Sociale Familiale, Diététicien(ne), Educateur(trice) de Jeunes Enfants, Educateur(trice) Spécialisé(e), Infirmier(e) puériculteur(trice)*
- Niveau II : Cadre et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, Médiateur(trice) Familiale(e)
- Niveau I : Cadre Développeur(euse) du Secteur Social, Directeur(trice) d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale, Sage Femme.

* dans le cadre du processus L/M/D, ces formations seront probablement réformées



Les métiers de l'insertion et de l'intervention auprès des personnes en situation d'exclusion

Les métiers de l'insertion et de l'intervention auprès des personnes en situation d'exclusion : ces professionnels accueillent et/ou prennent en charge des personnes, et les aident à résoudre leurs problèmes liés à l'emploi ou à la santé, et aussi leurs difficultés d'ordre social, administratif...

- Niveau V : Accompagnant(e) Educatif(ve) et Social(e) (spécialité accompagnement de la vie en structure collective), Moniteur(trice) Technique d'Atelier
- Niveau IV : Animateur(trice) Social(e), Moniteur(trice) Educateur(trice)
- Niveau III : Assistant(e) de Service Social, Conseiller(e) en Economie Sociale Familiale, Educateur(trice) Spécialisé(e), Educateur(trice) Technique Spécialisé(e)
- Niveau II : Cadre et Responsable d'Unité d'Intervention Sociale, Médiateur(trice) Familiale(e)
- Niveau I : Cadre Développeur(euse) du Secteur Social, Directeur(trice) d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale



Les métiers du paramédical et du sanitaire

Les professions sanitaires ou paramédicales : ce sont les professions de la santé qui ne sont pas exercées par un médecin, un pharmacien, ou un dentiste. Elles peuvent s'exercer à titre libéral ou en établissement du secteur public ou privé.

- Niveau V : Agent de service, Aide Soignant(e), Ambulancier(e), Auxiliaire de Puériculture,
- Niveau IV : Préparateur(trice) en pharmacie, Secrétaire médical(e), Prothésiste dentaire,
- Niveau III : Audioprothésiste, Cadre de Santé*, Diététicien(ne), Educateur(trice) de Jeunes Enfants, Infirmier(e) de bloc opératoire*, Infirmier(e) puériculteur(trice)*, Masseur(euse) kinésithérapeute*, Opticien(ne) Lunetier(e), Orthoptiste, Préparateur (trice) en pharmacie hospitalière, Psychomotricien(ne)*, Technicien(ne) de laboratoire d'analyse de biologie médicale,
- Niveau II : Ergothérapeute, Infirmier(e), Technicien(ne) Supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique, Manipulateur(trice) d'Électroradiologie Médicale et Pédiature-Podologue
- Niveau I : Directeur(trice) d'Etablissement ou de Service d'Intervention Sociale, Sage Femme, Orthophoniste, Infirmier(e) Anesthésiste

* dans le cadre du processus L/M/D, ces formations seront probablement réformées

NIVEAUX DE CERTIFICATION

Niveau V : certification niveau CAP ou BEP

Niveau IV : certification niveau Bac

Niveau III : certification niveau bac + 2 (BTS, DUT...)

Niveau II : certification niveau bac + 3 et 4 : licence, Master 1

Niveau I : certification niveau bac + 5 (Master 2, ...)

- **Actions permettant le renforcement de l'élève (estime de soi et confiance en soi) :**
 - favoriser la bienveillance enseignants/élèves et élèves/élèves (être à l'écoute, avoir de l'empathie, être juste et montrer que chaque élève a de la valeur...),
À ÉVITER : remarques négatives en présence ou en absence de l'élève, éviter les jugements sur le caractère, sur le travail fourni...
 - favoriser les remarques positives et encourageantes sur les copies et sur les bulletins (réflexion sur l'évaluation positive),

- poursuivre l'évaluation par compétences,
- favoriser le travail collaboratif : tutorat entre élèves, trouver un moyen de valoriser le travail en classe ou dans des projets (scolaires ou extra-scolaires),
- pratique d'activités culturelles et artistiques (arts du cirque, théâtre, ateliers culinaires avec l'association « Épices »...),
- pratique d'activités physiques (UNSS, projet CAAPS...),
- travailler sur les cognitions positives et négatives,
- travailler sur les intelligences multiples,
- exercices de sophrologie (travail respiratoire, pensées positives...).

• **Actions permettant le soutien scolaire et le suivi de l'élève :**

- aide méthodologique et remédiation dans le cadre des séances d'accompagnement personnalisé (aide personnalisée sur des compétences méthodologiques ciblées),
- favoriser la cohésion des équipes pédagogiques autour du décrochage : réfléchir à une procédure d'information lorsqu'un élève est en voie de décrochage,
- montrer que la situation d'un élève décrocheur est une préoccupation de l'ensemble de l'équipe pédagogique,
- suivi de l'assiduité et des retards en lien avec la vie scolaire,
- maintien d'un lien avec les responsables légaux.

Prise en charge

Prise en charge

Elle consiste à mettre en œuvre des actions qui vont **conduire l'élève décrocheur à revenir à l'école et à l'accompagner pour à nouveau réussir** :

- mise en place d'un Programme Personnalisé de Réussite Éducative (PPRE) avec l'équipe pédagogique,
- mise en place d'un tutorat.



LYCEE MONTAIGNE

LM

Nom et prénom de l'élève :

Niveau :

Année scolaire :

PROGRAMME PERSONNALISE DE REUSSITE EDUCATIVE P.P.R.E.

Document établi le : _____

Le suivi de l'élève est assuré par : _____

Données concernant l'élève :

Né(e) le _____ à _____ Sexe : M F

Classe fréquentée : _____

NOM et ADRESSE des parents (ou responsable légal) :

N° téléphone : _____

Adresse électronique (facultatif) : _____

Parcours scolaire

SCOLARITE ANTERIEURE	ANNEE	CLASSE	ETABLISSEMENT	Observations/ Informations complémentaires

FREQUENTATION SCOLAIRE

- Pas ou peu d'absences
 Absences fréquentes de courte durée
 Absences de longue durée
 Retards fréquents

MOTIFS INVOQUES - OBSERVATIONS

SCOLARITE ACTUELLE

DIFFICULTES	POINTS D'APPUI

Type d'aide apportée à l'élève

Par les enseignants	Par d'autres dispositifs Education Nationale *	Par des partenaires extérieurs
	<input type="checkbox"/> aide personnalisée <input type="checkbox"/> stage remise à niveau <input type="checkbox"/> autres...	

Bilans périodiques du PPRE

	Eléments travaillés
1 ^{ère} période du au	
Bilan	

	Eléments travaillés
2 ^{ème} période du au	
Bilan	

	Eléments travaillés
3 ^{ème} période du au	
Bilan	

Bilan général du PPRE

Le chef d'établissement

L'enseignant

Les parents

- **Actions pouvant être menées dans le cadre d'un PPRE :**
 - allègement de l'emploi du temps,
 - alternance d'actions spécifiques et d'actions scolaires pour conserver la continuité classe/dispositif,
 - accompagnement scolaire personnalisé,
 - activités pédagogiques disciplinaires et/ou méthodologiques, éducatives et/ou culturelles élargies en complémentarité,
 - diagnostic et un travail sur le projet personnel et professionnel.

Conclusion

Éléments essentiels pour prévenir et lutter contre le décrochage scolaire

53

- Lutter pour l'assiduité scolaire ou contre l'absentéisme en limitant au maximum les exclusions de cours.
- Réaliser un diagnostic et un repérage précoce des élèves décrocheurs.
- Utiliser des actions individuelles (parcours individualisés).
- Entreprendre une prise en charge pluridisciplinaire à long terme.

Le décrochage scolaire est **un phénomène social complexe et multifactoriel**. Les actions, qu'elles aient un caractère préventif ou curatif, **doivent s'effectuer sur plusieurs plans** pour être réellement efficaces. Il est nécessaire que **toute l'équipe éducative** tienne compte des besoins particuliers des élèves à risque, **collabore avec les parents** de ces élèves et **travaille sur le long terme**. Cette lutte devrait permettre de **proposer une solution à chaque jeune en situation de décrochage**.

Sources

- Rapport inspection générale de l'éducation nationale « Agir contre le décrochage scolaire : alliance éducative et approche pédagogique repensée » (p1-28 et p108-109).
<http://www.education.gouv.fr/cid74730/agir-contre-le-decrochage-scolaire-alliance-educative-et-approche-pedagogique-repensee.html>
- Conférence et diaporama de Monsieur FLAVIER Éric (Maître de conférence à l'ESPE de Strasbourg) lors des journées nationales des maisons des ados (16 et 17 juin 2016).
- Livret de formation « Accompagnement personnalisé en lycée professionnel », DUCERF Bernard (Académie de Dijon) (p6, p9, p11, p38-48).